

La famille au Québec

Evelyne Lapierre-Adamcyk

Volume 4, Special Issue, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305808ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305808ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lapierre-Adamcyk, E. (1975). La famille au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 4, 1–20. <https://doi.org/10.7202/305808ar>

La famille au Québec

PAR

EVELYNE LAPIERRE-ADAMCYK*

Le Québec, par sa tradition culturelle et par sa condition de société fortement industrialisée, attache à la famille une grande valeur. Dans le passé, les activités, même économiques, étaient largement centrées sur la famille; de nos jours, la famille est le milieu par excellence dans lequel les individus échappent aux dures pressions du monde du travail et assurent leur équilibre psychologique et émotif.⁽¹⁾ Chaque individu vit au sein d'une famille presque tout au long de son existence. Pour l'enfant, la famille c'est d'abord celle où il est né, le groupe d'individus qui l'entourent, l'éduquent, assurent son bien-être matériel et lui procurent la sécurité affective. Pour le jeune adulte, c'est la famille qu'il fonde avec un partenaire de son choix; des enfants viennent et grandissent pour finalement quitter le foyer; le couple se retrouve à l'âge mûr seul; dans des cas de plus en plus nombreux, les partenaires du début ne sont

* Département de Démographie, Université de Montréal, C.P. 6128
Texte présenté au colloque d'orientation du Parti Libéral du Québec, Mont-Gabriel, 22-23-24 août 1975.

(1) Voir à ce sujet, Norman B. Ryder, "The Family in Developed Countries", Scientific American, P. 123-132.

plus les mêmes; des ruptures d'union, des divorces ou le veuvage viennent en effet briser la stabilité de la famille, mais dans la plupart des cas, une nouvelle union se forme et la continuité se refait. Au seuil de la vieillesse, les familles existent toujours, mais sont souvent démunies, autant par la diminution des ressources économiques et des capacités physiques, qu'à cause de l'isolement dans lequel notre genre de vie plonge les personnes âgées.

On se plaît souvent à parler de l'effondrement de la famille, de ses difficultés, même de son éventuelle disparition. Pourtant, au Québec, autour de quatre-vingt-dix pour-cent des femmes se marient, pourcentage qui d'ailleurs n'est atteint que par des générations assez récentes. La stabilité traditionnelle des familles semble mise en question par de nouvelles formes d'unions et par les divorces de plus en plus nombreux. Cependant, chez les jeunes qui se mettent rapidement en ménage sans être mariés, on observe qu'en général leur genre de vie ne s'éloigne guère, surtout quand l'union dure depuis quelques temps, de celui des couples mariés du même âge et de même milieu socio-économique et certains tendent à légaliser leur union quand une naissance survient. Quand aux ménages communautaires, on connaît mal l'ampleur qu'ils ont pris; ils semblent demeurer un phénomène marginal. Quoi qu'il en soit, ces nouvelles formes d'unions aussi bien que le divorce ne sont peut-être pas une menace aussi

grande qu'on le croit: ils constituent des formes d'adaptation, quelquefois traumatisantes, mais souvent aussi bénéfiques à un régime matrimonial d'une grande rigidité. En effet, les pressions morales, sociales et économiques poussent ou ont poussé la majorité des jeunes gens dans des mariages relativement précoces, où les difficultés de la vie commune font vite ressortir les incompatibilités entre les deux jeunes; dans certains cas, les problèmes ne peuvent être résolus et c'est la rupture souvent même après plusieurs années. Expérience d'autant plus pénible que le couple a déjà des enfants et que les responsabilités familiales ne seront assurées que par un seul des deux parents. Toutefois, souvent une nouvelle union recrée une famille et le cercle, un instant ouvert, se referme et offre de nouveau à ses membres, l'équilibre affectif nécessaire à chacun.

Ces considérations sur les transformations que la famille subit au cours de la vie des individus nous amènent à dire qu'il n'existe pas une famille type pour laquelle une politique familiale doit être élaborée. Une politique de la famille, c'est un ensemble de mesures très diversifiée, d'une grande souplesse qui permettront aux individus de bénéficier le plus possible des avantages de la vie de famille à quelque moment que ce soit dans la vie: ce seront donc des mesures qui aideront les jeunes couples à former une famille, d'autres qui permettront aux couples d'avoir et d'élever les enfants qu'ils souhaitent

sans pour autant sacrifier d'autres aspirations importantes; des mesures qui réduiront les difficultés de ceux qui voient leur foyer se briser; enfin des mesures qui feront que les couples qui ont rendu à la société le service de préparer des nouveaux citoyens, ne se retrouvent pas dans des conditions de vie misérables.

Il semble particulièrement important que les réflexions de ceux qui élaborent les politiques soient orientées vers la famille vue comme une institution changeante dans ses formes, mais dont les buts et les fonctions restent les mêmes; soit assurer l'équilibre affectif des individus et donner naissance à des enfants et les éduquer.

C'est sur la fonction de précréation des enfants, qui a longtemps été, on l'a bien souvent entendu du haut de la chaire, le but premier du mariage, que je veux m'arrêter plus longuement. Si je donne plus d'importance à cet aspect, c'est que du point de vue du démographe, la famille représente l'institution par laquelle une société assure sa reproduction, i.e. sa continuité. En effet, dans notre société, ce sont les couples mariés qui assurent presque complètement le renouvellement des générations. Pour arriver à ce renouvellement des générations, il faut que les couples aient en moyenne 2,2 enfants. Les résultats de l'enquête sur la fécondité au Québec effectués en 1971

montrent que les femmes qui se sont mariées avant 1946 ont eu en moyenne plus de 4,0 enfants et que celles qui se sont mariées après 1965 prévoient en avoir environ 2,7, ce qui représente une réduction du tiers en 25 ans. Si la tendance à la baisse se poursuit, les couples québécois se dirigent rapidement vers le seuil à ne pas dépasser si on souhaite voir d'une part les générations se renouveler, et d'autre part, une certaine croissance démographique se maintenir.

Dans le cas où cette éventualité se réalise, i.e. le cas où la population ne s'accroît plus ou même à long terme décroîtra à moins que l'immigration ne compense le manque d'accroissement naturel, que se passe-t-il?

Sur les avantages ou désavantages de la croissance nulle, les experts ne s'entendent pas. Certains voient dans la croissance nulle, le moyen de préserver l'écologie et les ressources non renouvelables, les autres y voient l'avènement d'une société vieillie dont le dynamisme sera diminué. Je ne veux pas entrer dans ce débat; mais j'aimerais brièvement faire état des résultats de certaines estimations sur le nombre d'enfants que "devraient" avoir les familles québécoises francophones pour maintenir leur importance relative au Québec. En tenant compte d'un jeu d'hypothèses sur la migration nette au Québec et le choix linguistique des migrants, les francophones du Québec, pour combler le déficit,

"devraient" avoir une surfécondité variant de 20% à 40%.⁽¹⁾

Exprimée en nombre moyen d'enfants, une surfécondité de 20% signifie que si les autres Québécois ont 2,5 enfants, les francophones en auraient 3,0. Ces estimations sont bien hypothétiques et de nombreuses avenues, autres que l'action sur la fécondité, s'offrent aux pouvoirs publics pour agir sur les autres composantes du problème linguistique. Mais en supposant qu'il faille en arriver là, qu'en pensent les femmes que nous avons interrogées en 1971?

Quand on leur demande si elles auraient un enfant de plus pour préserver l'importance de leur groupe ethnique ou religieux, 90% répondent non. Dans le cas de la population au Canada, ce pourcentage est de 85%. Quand on examine qui sont les femmes qui seraient prêtes à avoir plus d'enfants pour ces motifs, on voit que cette "tentation" est plus forte chez celles dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais ou qui ne sont ni catholiques, ni protestantes.

Il semble donc clair que l'esprit de "survivance de la race" a disparu et que si on veut stimuler les couples qui veulent trop peu d'enfants à en avoir un de plus, il faudra agir sur d'autres aspects de leur vie. Mais est-ce possible? L'enquête sur la fécondité apporte quelques indications, peu encourageantes,

(1) Voir J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécois? p. 130.

il faut le dire, sur l'effet nataliste qu'auraient quelques mesures qui pourraient aider les familles à éduquer leurs enfants.

Regardons ensemble quelques-unes des données sur les conditions de vie des familles et comment certaines formes d'aide sont accueillies par les femmes qui sont aux prises avec certaines difficultés.

En premier lieu, considérons quelques aspects de la condition économique. Nous avons d'abord demandé aux femmes si elles trouvaient leur revenu suffisant. Chez les femmes de moins de 35 ans en 1971, une fraction étonnamment faible le trouve très insuffisant, soit 7.5%, un peu insuffisant 28%; bref, 35% qui évaluent que leur revenu n'est pas tout à fait convenable; cependant, quand on brise l'échantillon selon le nombre d'enfants nés vivants, cette fraction monte en flèche: de 20% pour celles qui n'ont pas d'enfant, elle passe à 60% pour celles qui en ont 4 ou plus. Cet état de chose est confirmé par les réponses à une autre question: il s'agissait d'établir si les femmes se privaient de choses jugées essentielles.

Dans l'ensemble, 21% se privent de choses jugées essentielles; encore une fois, cette fraction croît avec le nombre d'enfants: elle varie de 7.0% à 44%. Il semble donc exister une forte relation entre la perception que les femmes ont de l'insuffisance économique et le nombre d'enfants qu'elles ont.

souhaités est grand, plus nombreuses sont les femmes pour qui des difficultés s'annoncent.

En résumé, sur le plan économique, la situation n'est pas sans plusieurs ombres au tableau. Faisons un bilan de ce que nous venons de présenter :

- Un tiers des familles sont à l'étroit au point de vue économique; cette fraction est presque le double dans le cas des familles de 4 enfants ou plus;

- 15% des familles auront beaucoup de difficultés à s'offrir un logement suffisamment grand pour élever les enfants qu'elles souhaitent; et là les jeunes familles sont particulièrement touchées par ce type de problèmes;

- enfin, un peu moins du tiers feront face à de lourds sacrifices pour assurer à leurs enfants le niveau d'instruction qu'elles jugent souhaitable.

Ce qu'il faut surtout retenir de ces résultats, c'est que ce sont surtout les familles qui ont ou qui souhaitent le plus d'enfants qui sont les plus touchées.

Comment donc les aider? Les femmes interrogées en 1971 indiquent certaines préférences. Nous leur avons soumis un

ensemble de mesures qu'elles devaient classer par ordre d'importance selon leur propre situation. Ces mesures étaient les suivantes: allocations familiales, bourses d'études pour les enfants, aide au logement, aides familiales, garderies, emploi à temps partiel. Ce sont d'abord les allocations familiales qui ont été les plus choisies; près de la moitié des femmes les placent au premier rang; suivent les bourses d'études (23%), l'aide au logement (10%). Les autres mesures ne sont mises au premier rang que par moins de 8% des femmes chacune.

Considérons d'abord les mesures économiques en relation avec les besoins décrits plus haut. Nous reviendront plus loin sur les autres mesures. On observe une grande cohérence des femmes dans les deux séries de réponses: celles qui voient leur condition économique comme étant difficile, souhaitent en plus grand nombre voir les allocations familiales augmenter substantiellement. Rappelons ici qu'en 1971, le nouveau régime d'allocations familiales n'étaient pas en vigueur et nous avons alors suggéré aux femmes interrogées environ \$40./mois/enfant. Que l'on utilise le degré de privation ou le revenu, on observe que la fraction de celles qui placent les allocations au premier rang croît quand on passe des familles à l'aise aux plus démunies; elle atteint 73% pour celles dont le revenu est très insuffisant, contre 29% chez celles où il est largement suffisant.

La réaction aux bourses d'études est un peu déconcertante puisque la fraction de celles qui les ont placées au premier rang décroît lorsque la condition économique se détériore. Une explication plausible est la suivante: comme les femmes interrogées sont relativement jeunes, elles ont encore peu d'enfants qui ont atteint le stade des études avancées, et elles sont davantage préoccupées de trouver des solutions immédiates à des problèmes immédiats. D'ailleurs, on n'observe pas de relation très précise entre le fait de prévoir des difficultés pour défrayer le coût des études des enfants et le choix de cette mesure au premier rang.

Dans le cas de l'aide au logement, c'est le contraire: chez les femmes qui affirment qu'elles auront beaucoup de difficultés à trouver un logement convenable pour leur famille, il y a une forte concentration des femmes qui réclament de l'aide dans ce domaine; chez les moins de 25 ans la fraction varie de 7 à 36%; chez les 25-34 ans, de 17 à 25%.

Il semble donc que de telles mesures seraient appréciées par l'ensemble des femmes, particulièrement par celles qui se sentent inconfortables dans la condition où elles vivent. Ces mesures rendraient le fardeau économique que représentent les enfants moins lourd, mais auraient-elles un effet nataliste quelconque?

Nous avons poursuivi notre démarche auprès des femmes enquêtées et leur avons demandé si elles auraient un enfant de plus dans le cas où la mesure qu'elles ont choisie serait mise en application.

Un peu plus de 15 pour-cent réagiraient favorablement et auraient, en moyenne, 1.6 enfants de plus; quelques-unes en auraient deux ou trois de plus! Ce sont les femmes qui ont mis l'aide au logement en tête qui manifestent le plus l'intention d'avoir des enfants de plus: 17 pour-cent fraction qui monte à 23 pour-cent le cas où toutes les mesures seraient réalisées.

Les autres mesures, dites non-économiques comme les garderies, les aides familiales et l'emploi à temps partiel ont un effet nataliste très réduit: moins de 10% des femmes qui les choisissent au premier rang réagissent favorablement.

Ajoutons un autre résultat qui confirme que c'est l'aide économique qui est la plus souhaitée et qui aurait le plus d'influence sur la natalité: presque 20% des femmes auraient plus d'enfants si on haussait leur revenu.

Somme toute, les femmes seraient en général sensibles à ces formes d'aide que l'Etat pourrait leur apporter, et elles le sont d'autant plus qu'elles font face à des difficultés, bien souvent associées au fait qu'elles souhaitent ou prévoient avoir plus de 3 enfants.

Notons ici que les relations observées entre les difficultés économiques des familles et le nombre d'enfants découlent de l'analyse que nous avons faite; les femmes elles-mêmes n'associent pas, en général, une baisse de niveau de vie avec la venue des deux premiers enfants; certaines ne la perçoivent pas du tout. Presque toutes les femmes souhaitent avoir au moins un enfant (90%), la grande majorité prévoyant en avoir 2 ou 3 (62%). Un peu moins de 30 pour-cent en prévoient 4 ou plus.

Avant de passer à d'autres besoins qu'ont les familles, faisons le point sur certains éléments qui proviennent de l'enquête de fécondité:

- D'une part, les jeunes Québécois qui s'étaient récemment mariées en 1971, affirment souhaiter 2.7 enfants en moyenne; ce qui est largement suffisant pour assurer le renouvellement des générations et un rythme de croissance modéré;
- Elles affirment aussi que les enfants sont essentiels au bonheur d'un couple;
- D'autre part, une fraction non négligeable (30%) des familles considèrent leur condition de vie comme difficile.

Etant donné les embûches, les prévisions se réaliseront-elles? Déjà, nous savons qu'entre la taille de la famille que

les femmes jugent idéale et celle qu'elles prévoient pour leur propre cas, il y a une différence de 10%, qui se manifeste surtout par la baisse de la fraction de celles qui considèrent idéale une taille de 4 enfants ou plus. On peut croire qu'elles pourront encore changer d'idée et réduire le nombre d'enfants qu'elles auront si les sacrifices à faire face à des aspirations très diverses sont trop grands en regard de la satisfaction que donneraient un troisième ou un quatrième enfant. Ce sont surtout des dimensions de famille qui sont menacées. L'importance qu'elles auront dans le futur déterminera si on peut maintenir un certain rythme d'accroissement naturel, à supposer que c'est là un objectif que la société se fixe, objectif essentiel dans le contexte québécois, selon certains.

Afin que la famille remplisse les buts pour lesquels elle existe, qu'ils soient d'ordre démographique, social ou individuel, il semble nécessaire qu'une évolution profonde, déjà engagée, se poursuive. Je veux aborder ici deux domaines particuliers de vie qui dépassent les considérations sur les conditions de vie matérielles des familles. Il s'agit de la maîtrise de la fécondité d'une part et d'autre part de l'activité féminine.

L'enquête de 1971 montre que l'usage de la contraception est largement répandu au Québec. Presque toutes les classes de la société ont été touchées par ce phénomène, quoique de façon inégale. Les méthodes les plus efficaces ne sont pas encore

accessibles à toutes les femmes: les moins instruites et celles qui vivent en milieu rural étant encore nettement défavorisés. Mais on doit reconnaître que dans ce domaine les progrès ont été rapides et que les femmes qui se sont mariées après 1965 ont employé dès leur mariage une méthode contraceptive. Phénomène nouveau, puisqu'auparavant la contraception n'était souvent utilisée que pour mettre un terme à la famille. Phénomène nouveau et important, puisqu'il nous semble indiquer une attitude différente à l'égard de la famille: je vois là un signe que les couples souhaitent maîtriser le rythme auquel leur famille se bâtit. On souhaite se donner la possibilité de faire autre chose que de porter et d'élever des enfants. La chance de réaliser plusieurs aspirations de nature différente commence à s'offrir aux jeunes couples et ils en profitent.

Soulignons toutefois que la maîtrise recherchée n'est pas encore atteinte, loin de là. Plusieurs femmes qui avaient moins de 35 ans en 1971 ont admis ne pas avoir souhaité certaines de leurs grossesses: presque 30 pour-cent n'avaient pas désiré leur dernier enfant. Bien entendu, une fois l'enfant né, même avant, on l'accepte et on l'aime. Mais ce n'est pas idéal.

On dira que la fécondité est déjà bien faible. Si la disponibilité de meilleurs moyens contraceptifs et surtout une diffusion plus universelle de l'information allaient encore la réduire, ne doit-on pas laisser faire? Aucune hésitation ne me semble possible sur le choix à faire. Une société comme la nôtre se doit de procurer à tous les couples les moyens de

réaliser leurs aspirations dans ce domaine; si les aspirations ne sont pas assez élevées pour satisfaire aux exigences des objectifs démographiques, il faut alors s'interroger sur les valeurs qui motivent nos concitoyens dans leurs choix.

Le deuxième point porte sur l'activité féminine. Il est bien connu que la femme mariée québécoise est moins active à l'extérieur de son foyer que les autres femmes canadiennes ou américaines. Jusqu'à tout récemment, ses valeurs l'ont surtout retenue à la maison où elle s'est occupée de son mari et de ses enfants. Je dis bien de son mari d'abord puisque les femmes qui se sont mariées au cours des années 60 et qui par la suite ont eu des enfants, ont en majorité cessé de travailler régulièrement dès leur mariage. On imagine que les choses ont changé au cours des toutes dernières années, mais les données chiffrées manquent pour le confirmer. On ne peut toutefois mettre en doute qu'il y a eu une grande évolution: la fraction de celles qui restent actives après leur mariage avant la venue du premier enfant a presque doublé entre les femmes de 35-44 ans et celles de 25-34 ans: elle passe de 18 à 34 pour-cent. Il semble sûr que les jeunes présentement aux études suivront la tendance déjà amorcée, et que la femme mariée, mère de famille et active ne sera plus l'exception.

Toutefois, il reste bien des réticences à vaincre. Les

problèmes que crée la garde des jeunes enfants sont perçus par la grande majorité des femmes comme presque insurmontables et il faut avouer que de ce côté les services, qu'il s'agisse de garderies, d'aides familiales, de travail à temps partiel, ou même d'heures de travail flexibles, les services dis-je, sont tout à fait inadéquats. D'une part notre façon d'organiser la vie dans le monde du travail, la situation faite à la femme sur le marché du travail, le manque de services et les valeurs traditionnelles quant au partage des tâches et des responsabilités au foyer n'incitent pas les femmes à rechercher un travail à l'extérieur. D'autre part, si l'on fait exception des groupes d'avant-garde qui réclament de meilleurs services, l'ensemble des femmes préfèrent, comme nous l'avons vu, des mesures directement économiques pour solutionner leurs problèmes. L'interprétation de ces résultats doit être faite avec quelques nuances. Avant de conclure que les femmes restent très conservatrices, il faut bien voir qu'en répondant à notre enquête, elles sont fortement influencées par les conditions qui existent. Dans un milieu où peu de femmes travaillent et où les services sont à peu près inexistantes, il n'est peut-être pas tellement surprenant que le choix spontané des femmes se soit porté vers l'aide économique qui est bien concrète et peut combler rapidement certains besoins immédiats et réduire les privations que doivent s'imposer bon nombre de parents.

Un autre aspect de l'activité féminine qui nous intéresse est son effet sur la fécondité. Depuis longtemps on a observé que les femmes actives ont tendance à avoir moins d'enfants que les autres. L'analyse de cette relation est loin d'avoir apporté des réponses complètement satisfaisantes aux questions que pose cette relation. A tout événement, une autre constatation importante à noter ici est la suivante: la baisse très substantielle que la fécondité a subie s'est effectuée à un rythme beaucoup plus rapide chez les femmes qui n'étaient pas actives en 1971 ou qui ne l'avaient jamais été depuis leur mariage. Ce ne serait donc pas l'activité en tant que telle qui réduit les aspirations de fécondité, mais plutôt les transformations des mentalités, des attitudes plus profondes. Quand ces modifications d'attitudes se produisent, certaines femmes optent pour une vie qui combine vie de famille et carrière; d'autres, même si elles souhaitent moins d'enfants, continuent de se satisfaire d'une vie centrée sur la famille, ne donnant qu'occasionnellement, sinon jamais, de place à une activité économique hors du foyer.

Les résultats de la recherche que nous effectuons sur la fécondité des couples québécois démontrent donc que l'évolution des aspirations de fécondité a atteint un stade qui nous incite à réfléchir sur les conséquences d'une poursuite des tendances actuelles. La famille elle-même, à cause des fonctions qu'elle remplit auprès des individus et pour la continuation de la société, ne semble pas gravement menacée. Mais produira-t-elle suffisamment

d'enfants pour satisfaire aux objectifs démographiques que l'on se fixera? La charge d'élever des enfants est lourde, les aspirations des couples se diversifient, et leur choix vont se faire dans la direction qui leur permettra de se réaliser le plus complètement possible. Si un enfant de plus coûte trop cher, non seulement en termes économiques, mais en sacrifices de liberté, en possibilités de faire autre chose, les couples choisiront de ne pas l'avoir.

Il faut donc que la société se donne, par le truchement de l'Etat ou d'autres mécanismes sociaux, des conditions de vie dans lesquelles les familles pourront s'épanouir. Pour conclure, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions personnelles qui me sont venues en m'interrogeant sur ce qu'il faudrait changer pour aider la famille.

Les valeurs qui me semblent les plus en concurrence avec celles de la famille sont celles qui prévalent dans le monde du travail. L'esprit de compétition, les besoins de consommation et les exigences d'une productivité toujours plus grande font que les énergies d'une majorité des individus sont drainés dans une direction unique. La rigidité des milieux de travail étouffe, autant chez l'homme que chez la femme qui y participent, les capacités de se détendre, détruit la disponibilité nécessaire à une présence intense auprès des membres de sa famille. Il faut

modifier les structures dans lesquelles nous travaillons et il faut atténuer aussi l'esprit qui fait que l'homme, en particulier, ne trouve d'autres sources de satisfaction que son travail. Il faut trouver un mode de vie souple, attrayant, qui permette aux individus de faire ce qui correspond au plus profond d'eux-mêmes.

Si nous réussissons à créer une société séduisante, où il fait bon vivre, peut-être aurons-nous, tous les enfants nécessaires pour assurer notre continuation, peut-être pourrons-nous attirer plus facilement d'autres groupes qui nous aideront à nous prolonger. Si nous y arrivons, peut-être aurons-nous tous enfin, si j'ose dire, "le goût du Québec".

Août 1975.